# UFC Que Choisir Vallée de Montmorency PV de l'AG 2015 (17 mars 2016)

#### Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h15

Mme Dargnat fait le décompte des présents et représentés : 17 présents et 93 pouvoirs.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 236 ; contre 231 l'an dernier.

192 renouvèlements (83%) et 44 nouveaux.

# Rapport moral

L'association a 38 ans.

Avant de commencer le rapport moral, le Conseil d'Administration tient à souhaiter prompt rétablissement à Mme Saint Léger qui, pour des raisons de santé, n'a plus pu assurer les permanences litiges depuis mi-décembre 2014 et se retire du Conseil d'Administration.

### Actions, enquêtes, représentation

# 1-Enquêtes nationale

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération : maisons de retraite, agences immobilières, relevés de prix en grande distribution, retards des trains de banlieue.

Elles ont été assurées par Mme Dargnat, Mme Gals, Mme Le Nevé, M Cima, M. Du Bled, M Fouché, M Platteau, M Samson et M Vau.

Faute de temps, nous n'avons pas pu réaliser les enquêtes locales prévues lors de la dernière AG.

## 2-Actuellement nous sommes membres:

- -de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- -du Conseil d'Exploitation du l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons désormais.
- -de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- -de la Commission de surendettement (Banque de France) où on n'a pas siégé en 2015.
- -de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- -de la Commission des usagers de la clinique La Nouvelle Héloïse (Montmorency).
- -de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

#### Litiges (permanences, courrier, courriels)

40 permanences à St Gratien par Mme Gals, M. Cima, M Du Bled, M. Fouché.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 19h à 19h30 au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a été la même qu'en 2014 :

3 par séance avec une moyenne de 1,5 dossier à traiter par permanence. Nous avons traité 57 dossiers (74 en 2014).

# Remarque:

- M Du Bled et moi-même avons opté pour tester le traitement des litiges par Internet (demande pressante de l'UFC national), à condition que l'on n'y passe pas ses jours et ses nuits.
- À propos de litiges, doit-on insister à propos de la mairie d'Eaubonne, de son hôpital et de ses places de parking au nombre insignifiant, cause de contraventions pour les automobilistes ? La question reste posée.

#### Moyens de communications

- Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer les « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences.
- Le site sur Internet (<u>www.ufc-ul.org</u>) a 17 ans. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit pour l'instant.
- Boite aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents!
- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°140, à la 35<sup>ème</sup> année de publication (1 par trimestre consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

#### Relations avec les 2 autres AL du 95

Bonnes relations nous permettant 1 ou 2 fois par an de comparer nos méthodes de travail. Notre AL tenait le secrétariat de l'association départementale (UD) mais, à la demande des deux autres associations, cette dernière a été dissoute fin 2015, contre notre avis. Il n'y a donc plus d'UD dans le 95.

#### Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL: nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
- Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
- M Fouché a participé à l'AG 2015.

Il va y avoir du travail car la fédération veut modifier les statuts. On va en reparler lors de la discussion.

## **Rapport financier**

Il est ensuite procédé, par Mme Dargnat, à la présentation du rapport financier.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au Consommateur du 95 : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Ré-adhésions : 208 Nouveaux adhérents : 22

### Recettes 2015:

Adhésions + dons 6 417.00 €
Subvention DGCCRF 821.46 €
Bénéfice sur un Abonnement Q.C 41.25 €
Remboursement suite à la liquidation UD 308.17 €

TOTAL recettes 7 585.88 €

Dépenses 2015 :

4 €
0€
5€
0€
7€
1€
2€

TOTAL dépenses 5 228.59 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 1 357.29 €

Le total des fonds en banque au 31.12.2015 est de Au compte à la Caisse d'Épargne au 31.12.2015 9984.14 € 22 020.13 €

Comparaison avec l'AG 2014 Solde au 31 décembre 2014 :

-Compte courant 8 626.85 € -Caisse d'Épargne 21 824.61 €

### Discussions à propos des rapports

Modification des statuts nationaux. Notre AL a donné un avis négatif sur tous les points proposés (comme la majorité des AL ayant répondu à la fédération).

Les principaux points étaient :

- -Nom de l'association (ne semble plus à l'ordre du jour)
- -Tarif unique (légèrement modulé) des adhésions.
- -Entrés d'abonnés à la revue Que-Choisir au CA national
- -Votes à la majorité des présents et représentés sans seuil (ne semble plus à l'ordre du jour)

# Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : 100% pour Rapport financier : 100% pour

#### **Prévisions**

En 2016, notre objectif est de :

- Continuer le traitement des litiges en y ajoutant (test) les litiges sur Internet.
- Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avions il y a une vingtaine d'années)
- Continuer la publication du Consommateur du 95
- Continuer à gérer notre site Internet
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- À propos des « dépannages rapides », M. Cima propose de contacter les municipalités pour trouver une solution à ce qui s'apparente à une « arnaque ».
- Il est demandé à ce que l'on fasse de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2015.

### Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortant sont : Mme Le Nevé, Mme Saint Léger et M Cima.

Deux actes de candidature ont été adressés au Président huit jours avant l'Assemblée Générale (Statutaire) :

Mme Le Nevé et M Cima.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : 100% pour chaque candidat.

## **Montant de la cotisation**

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, les montants des cotisations sont reconduits comme suit :

- 28€ pour la première année d'adhésion;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : 100%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h25

# Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 17-3-2016

Présents: MMes Dargnat, Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled, Fouché.

Absents: 0

## **Election du Bureau**

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :

Président : M Cima ; Trésorière : Mme Dargnat ; Secrétaire : M Fouché.

# UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2015 du 17 mars 2016

Président M. CIMA Raymond

Trésorière Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry